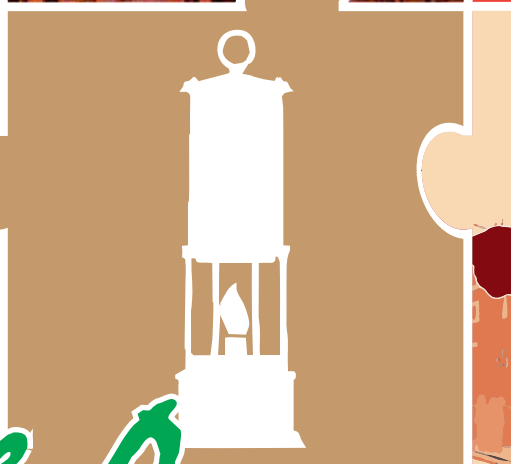
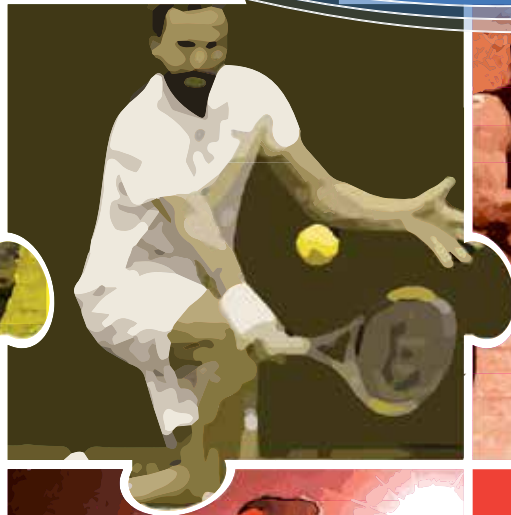




Escaudain

info



Bonne Année 2020

Numéro

54

JANVIER 2020

VIE SPORTIVE 3

- Mémorial André LELEU
- Randonnée VTT des Mineurs

TRAVAUX 4-5

- Chantiers menés par le S.I.A.D.
- Pose de la 1^{ère} pierre de la M.S.P.
- Travaux salle Allende
- Travaux de voiries
- Nouveau lotissement rue Victor Hugo

VIE CULTURELLE 6-8

- Journées Européennes du Patrimoine
- Forum de généalogie
- Exposition philatélique
- Concert d'Automne de l'Harmonie
- Auditions de Noël de l'école municipale de musique
- Programme des activités de la médiathèque

ENFANCE & JEUNESSE 9

- Arbre de Noël de la PMI
- Formation pour les assistantes maternelles
- A.L.S.H. Inscriptions aux sessions de Février et d'Avril

CÉRÉMONIES 10-11

- Armistice du 11 Novembre 1918
- Commémoration de la mort de Félicien Joly
- Noces d'Or et de Diamant
- Soirée des mérites associatifs

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 12-13

- Repas des aînés
- Action « Seniors connectés »
- Arbre de Noël du CCAS
- Médiation sociale

FÉSTIVITÉS 14

- Spectacle de Noël

ENSEIGNEMENT 15

- Un conte de Noël pour les maternelles

VIE DANS LES QUARTIERS 15

- Bal country et repas des aînés de la Cité Nervo

ENVIRONNEMENT, HYGIENE & SECURITE 16-17

- Canicule, comment s'y préparer ?
- Attention au virus de la grippe
- Mise en sécurité de la ruelle du 8 Mai 1945
- Insécurité : victime ou témoin, que faire ?
- Sécurité à la sortie des écoles... encore et toujours !
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

INFOS DIVERSES 18

- Elections municipales 2020
- Info CPAM
- L'accès au très haut débit : les démarches à entreprendre
- Erratum « Pass Senior »
- Accueil de jour
- Changement de coordonnées de l'Union des commerçants et artisans Escaudinois
- Espaces Numériques de Proximité, horaires d'ouverture (jusqu'Avril)

MANIFESTATIONS & ÉVÈNEMENTS À VENIR 19

- Janvier à Mai 2020

TRIBUNES DES GROUPES 20

- Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord
- Escaudain, ensemble pour l'avenir

Edito

Chères Escaudinoises,
chers Escaudinois,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir répondu si nombreux à mon invitation, à celle du Conseil Municipal.

La salle de la Jeunesse était comble à l'occasion de la cérémonie des vœux de ce vendredi 10 Janvier.

Cérémonie des vœux qui se voulait, avant tout, un moment de convivialité, un moment de rencontres qui réunit toutes les forces vives qui participent à faire avancer dans les meilleures conditions possibles notre commune :

Loin du repli sur soi, de l'intolérance, de l'exclusion, les valeurs humaines, citoyennes, d'ouverture ont une nouvelle fois accompagné un bilan des activités de 2019 préparant l'avenir.

Vous allez découvrir certaines de ces actions et réalisations au fil des pages de ce bulletin d'information.

Escaudain se relève, en témoigne l'augmentation de la population recensée. Au 1^{er} Janvier 2020, nous sommes dorénavant 9.660 habitants, soit 487 Escaudinois de plus depuis le 1^{er} Janvier 2015.

Nul doute que cela résulte du développement et de l'attractivité de notre commune.

A l'aube de cette année nouvelle, notre jeunesse, nos enfants, sont notre priorité et notre avenir.

Qu'ils puissent étudier et grandir dans de bonnes conditions, notamment dans chacune de nos écoles municipales !

Même si les temps sont durs, nous ne devons rien lâcher !

Je vous souhaite sincèrement des vœux de santé, de réussite, de bonheur et de paix pour cette année 2020 qui vient de débuter.

Que cette nouvelle année soit porteuse de valeurs de partage, de solidarité et que notre ville d'Escaudain croît plus que jamais en son avenir et en sa jeunesse.

*A toutes et tous,
Vœux de petits et de grands bonheurs !*

*Bruno Saligot,
Maire*

*« Nous pouvons jeter des pierres,
nous plaindre d'elles,
trébucher dessus,
les escalader...
ou les utiliser pour construire »*

William Arthur WARD
(écrivain américain)



**Cordialement,
Votre Maire,
Bruno SALIGOT**

Mémorial «André LELEU»



Départ du 5km Cross lancé par Paulette GRARD en compagnie de Fabrice DE GRUYSE Président du C.O.M.E., de Monsieur le Maire Bruno SALIGOT, d'Hervé BREEM Adjoint au Sport et des conseillers municipaux.

Le 20 Octobre dernier s'est déroulé le 1er Mémorial en hommage à André LELEU (licencié au club d'athlétisme local, décédé le 30 Décembre 2018). Malgré une météo peu clémente un bon nombre de participants s'était inscrit aux diverses épreuves organisées par l'équipe du C.O.M.E.

(en partenariat avec l'association EMERA et la F.S.G.T.). Au programme : une marche familiale athlétique ou nordique de 5km, un cross de 1km100 réservé aux plus jeunes et en fin de matinée, pour les plus expérimentés un cross de 5 km 500 (catégories minimales à vétérans).

Une belle réussite pour cette 1ère édition dont les fonds récoltés ont été reversés à l'association EMERA qui accompagne et dispense des soins palliatifs à de nombreux malades.

Randonnée VTT des Mineurs

583 participants sont venus braver les intempéries de la 24ème Randonnée VTT des Mineurs le Dimanche 3 novembre.

Merci à ces courageux participants et à la formidable équipe de bénévoles

qui met tout en œuvre pour que cette rencontre sportive soit de qualité et conviviale pour tous.



L'équipe des bénévoles du CCVTT

Chantiers menés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Denais (SIAD)

Chantier avenue Jules Guesde (face au parc urbain).

Il s'agit de la construction d'un bassin de stockage des eaux pluviales de 5 600 m³.

Cet ouvrage va permettre de soulager hydrauliquement les réseaux du centre-ville lors d'orages violents et ainsi d'éviter des débordements au niveau du stade et des rues adjacentes.

Son financement s'élève à 2.8 millions d'euros avec une participation de 1.2 million d'euros de l'agence de l'eau.



Chantier rue Taffin (cité du Maroc)

Les travaux de réhabilitation du bassin rue Taffin sont maintenant terminés.

L'ancien bassin était devenu une source de nuisances environnementales, visuelles et olfactives.

C'est désormais un bassin bétonné muni d'aménagements épurés facilitant l'entretien du site.

Un investissement de 1.5 million d'euros financé par l'agence de l'eau à hauteur de 710 197 €.



Pose de la 1^{ère} Pierre en présence de Monsieur Le Maire Bruno SALIGOT, Daniel COTTON, Président du SIAD et du responsable de la société EIFFAGE

Pose de la première pierre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le 11 Octobre, Monsieur le Maire en présence de Monsieur Christian ROCK, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Valenciennes et de Madame Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Conseillère Départementale, a posé la première pierre de ce bâtiment.

Pour rappel, cet équipement accueillera 8 cabinets médicaux : un médecin généraliste, une cardiologue, 2 cabinets d'infirmiers, 1 podologue et 1 ostéopathe ont retenu leur cabinet. A ce jour il en reste deux que la commune réserve pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes.



Monsieur le Maire entouré de Monsieur Christian ROCK, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Valenciennes et de Madame Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Conseillère Départementale



Le gros œuvre est terminé, restent les finitions extérieures qui seront réalisées après le clos couvert. La charpente vient juste d'être posée et la couverture en kalzip sera réalisée début Janvier.

Travaux salle Allende



Fin de la première phase des travaux : pour rappel les travaux ont consisté en la remise aux normes PMR des sanitaires, la création d'un espace buvette dans l'ancien dojo et une infirmerie.

La deuxième phase des travaux a démarré en décembre et consiste à la création d'une salle d'évolution de 125 m² et de deux cellules de stockage.

Travaux de voirie



Réfection de la couche de roulement et des trottoirs de la rue Jacques Duclos



Création d'un parking de 12 places au 9 rue Paul Bert



Rénovation du trottoir rue Charles Lehut où des places de stationnements ont été matérialisées entre deux fosses d'arbres.



Réfection de la couche de roulement dans les rues du Dispensaire et Piedsente

LOTISSEMENT Rue Victor HUGO



Plan du site

La SIGH réalise un lotissement de 13 parcelles viabilisées libres de constructeur rue Victor Hugo à la limite de la Ville de Denain, face au lotissement pavillonnaire « A long terme ». Pour tout renseignement vous pouvez contacter le responsable des programmes fonciers.

à partir de **42.000 €**

Pour plus d'informations,
contactez Philippe Bacharzyna
Responsable Programmes Fonciers

07 62 17 13 06 - pbacharzyna@sigh-habitat.fr

La viabilisation des terrains comprend les raccords eau, électricité, gaz, téléphone, assainissement.

Les frais de géomètre sont inclus

sigh-habitat.fr

Journées Européennes du Patrimoine



Démonstration de la calligraphie

L'Association d'Histoire Locale et de Sauvegarde du Patrimoine, le Musée Municipal, vous accompagnent dans la découverte de notre patrimoine !

Le vendredi 20 septembre, l'association a participé à la journée patrimoine réservée aux scolaires (primaire et collège) « Levez les yeux » !

Les samedi et dimanche 21 et 22 septembre, le public a pu visiter les 3 niveaux de la Tour de guet du XVe Siècle et l'Eglise avec des stands à l'intérieur qui permettaient de découvrir la Calligraphie, la dentelle de Valenciennes (en présence d'une dentelière) et l'initiation aux Echecs !

Le Jardin Public a accueilli la Compagnie « les Lions de Flandre » avec leur campement militaire

du XVe Siècle avec différents stands (forge etc...) ainsi qu'un artisan coutelier Escaudinois « La Forge du Lion du Nord ». Le Musée Municipal a également été ouvert au public le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.



Découverte des jeux anciens

Forum de généalogie



Lors du vernissage, Monsieur le Maire et Monsieur ODELOT entourant Madame CAUDMONT, Présidente du C.G.E.O.

Deux conférences ont été présentées :

- le samedi, Monsieur Christol a exposé les démarches à suivre pour des recherches en Pologne.
- le dimanche, ce fut au tour de Messieurs Dhénain et Coppin d'évoquer les familles de mineurs, l'exploitation de la houille et l'inscription des sites à l'UNESCO...

Un succès d'ensemble à mettre au crédit des adhérents du club de généalogie et à sa présidente Madame Caudmont.

Le club vous donne rendez-vous en 2021 pour le trentième anniversaire de sa création.

Le club de généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant (C.G.E.O.) a organisé son 3ème forum les 19 et 20 octobre 2019 à la salle de la Jeunesse. 14 associations de généalogie et autres ... ont participé.

Parmi les stands qui ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des 200 visiteurs, notons plus particulièrement les Archives départementales du Nord et celui de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (O.N.A.C.v.g.).

A cette occasion, lors de l'inauguration officielle du forum, le club a eu le plaisir de remettre à Monsieur Odelot, directeur départemental de l'O.N.A.C., un chèque de 100 euros pour les œuvres sociales de cet organisme.



Stand du club local

Exposition philatélique



A droite Monsieur Richard DACAR, Président de l'association philatélique, entouré de Madame Jeannette MARCUZZI, Adjointe à la Culture, et de plusieurs Conseillers Municipaux

Le Cercle Philatélique Escaudois a tenu son exposition bisannuelle le week-end des 26-27 Octobre.

Chaque adhérent du Club a, selon son choix, composé sur un thème philatélique. On a ainsi pu découvrir des thèmes très variés tels que : la conquête spatiale, des émissions de la principauté de Monaco, le littoral français, les ponts transbordeurs, les fromages, le transport ferroviaire, la canne à sucre, St Jean Baptiste de la Salle, l'Art et la pensée, Léonard de Vinci, la publicité par les timbres, Le chemin de Compostelle espagnol, les

kiosques et moulins à eau du Nord.

Le projet commun du groupe fut l'émission d'un « timbre à moi » représentant un mineur et sa femme dans leur cuisine. La pièce originale se trouve au Musée d'Escaudain.

Les membres du club ont partagé cet agréable moment avec les visiteurs qui se sont déplacés en nombre durant ces 2 jours.

Pour information, le Cercle Philatélique se réunit le 1er dimanche de chaque mois de 10h30 à midi, à la salle des Ecuries.

Concert d'Automne de l'Harmonie

Le dimanche 24 novembre l'Harmonie d'Escaudain, en association avec les élèves de l'école municipale de musique Marceau Lebon, a présenté son traditionnel concert d'Automne.

L'orchestre « petites notes », dirigé par David RENAUX, pépinière de jeunes musiciens, s'est ensuite mêlé aux musiciens de l'harmonie pour un dernier morceau. Tous ont été ravis de cette expérience.



L'école de musique a été très heureuse de répondre à l'invitation de l'Harmonie pour participer au concert. Une grande première pour nos petits élèves. Les professeurs des classes de flûte, clarinette, piano, saxophone, trompette, musiques actuelles, guitare et percussions ont préparé des pièces musicales dans lesquelles petits et grands ont pu s'exprimer en découvrant les émotions du direct sur la scène !



Ensuite, l'Harmonie dirigée par David RENAUX et Thérèse FREVENT, a fait rêver le nombreux public, les élèves et leurs parents en interprétant des mélodies sur le thème de Disney.

L'année du 160^{ème} anniversaire a été clôturée par un concert à l'ULS d'Escaudain le 21 Décembre.

Auditions de Noël au centre Culturel



L'association « Arts en mouvement » a partagé une belle soirée de Noël avec les parents des classes de l'école municipale de musique. Chansons de Noël (par l'atelier vocal) et airs classiques (interprétés par les petits et grands élèves de piano, trompette, clarinette et saxophone) se sont enchaînés. Papillotes et coquilles de Noël offertes par la municipalité, sont venues récompenser les musiciens en herbe !



Pour certains élèves, notamment les plus jeunes, c'était leur première prestation en public. Un bon moment musical qui laissera de beaux souvenirs aux parents très fiers de leurs enfants.

Programation de la Médiathèque

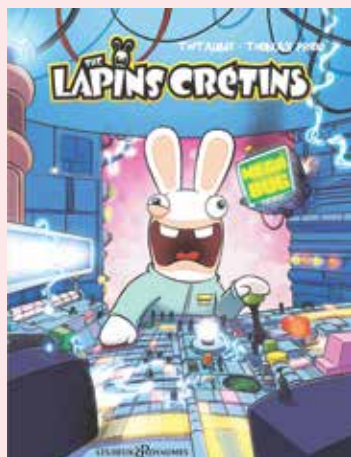
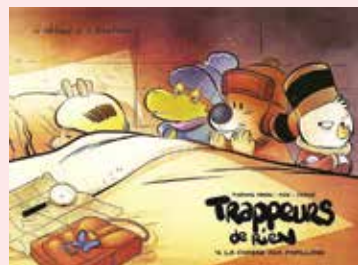
La Nuit de la lecture sera organisée le samedi 18 janvier à partir de 18h à la Médiathèque communautaire d'Escaudain.

Au programme :

- Lectures participatives tout public dès 7 ans, placées sous le signe des partages pour cette 4ème édition : venez écouter des lectures mais aussi participer à notre marathon de lectures sous forme de « scène ouverte ». Partage de nourritures spirituelles mais aussi terrestres, vous êtes invités à apporter une collation sous forme d'auberge espagnole.
- Présence de la Compagnie Niya pour une performance de hip-hop contemporain.
- Tapis lecture Tissu d'histoires prêté par la Médiathèque départementale du Nord, pour les 2-6 ans, à 10h45 et 18h30. *Durée 30 mn.*

Courant janvier-février :

- Exposition tout-public intitulée « **L'habit ne fait plus le moine** » : Collection Textiles des Musées de la Porte du Hainaut, visible du samedi 18 janvier au samedi 15 février aux heures d'ouverture de la médiathèque, en partenariat avec la CAPH, les Musées d'Escaudain, de Saint Amand-les-Eaux, de Denain et d'Anzin.
- Atelier Découverte adulte le samedi 1er février à 14h. *Durée 3h.* Le club couture du foyer socioculturel Jacques Brel d'Escaudain vous proposera une démonstration de son travail. Une création sera réalisée en lien avec l'exposition « **L'habit ne fait plus le moine** ».
- L'Univers tout en BD de Thomas Priou le mercredi 12 février à 15h30, Rencontre - Dédicace tout public dès 6 ans. *Durée 1h30.*



La Médiathèque communautaire d'Escaudain aura l'immense plaisir de vous accueillir sur son Temps fort (mars-mai 2020) autour du Polar.

De nombreuses animations y seront programmées :

- L'Enquête en Médiathèque par la Cie Les Baladins, le 21 mars à 18h30, spectacle tout-public dès 7 ans.
- L'exposition interactive « **Qui a refroidi Lemaure ?** » par l'Atelier In8 du 28 mars au 18 avril, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque; durée de la visite : *30 minutes environ*, dès 13 ans.
- Projection d'un épisode de la série les Petits meurtres d'Agatha Christie le vendredi 3 avril à 19h30, suivie d'une discussion avec l'acteur et metteur en scène Dominique Thomas dans le rôle du Commissaire Tricard à l'écran. *Durée 2h30.*



- Rencontre avec la police scientifique le samedi 4 avril à 16h30, pour un public ados-adultes. *Durée 1h30.*
- Soirée Jeu Détective pour les ados-adultes dès 16 ans, le vendredi 10 avril à 18h30. *Durée 2h30.*
- Le samedi 11 avril à 14h30, Conférence-Echange ados-adultes intitulée Petite histoire du Polar Nordiste : d'Arsène Lupin à Franck Thilliez par Gilles Guillion, et présence des auteurs de la Maison d'éditions Pôle Nord. *Durée 1h30.*
- Fête du jeu : Polar en jeux - Histoires policières, jeux tout-public dès 7 ans, le samedi 30 mai aux horaires d'ouverture de la médiathèque. *Durée : en continu toute la journée.*

Et pour les vacances estivales, laissez-vous Partir en Livres au mois de juillet 2020 :

Au gré de lectures familiales, laissez-vous tenter par cette « grande fête du livre pour la jeunesse » à laquelle la médiathèque participera pour la seconde fois. Horaires et animations consultables à la médiathèque.

Une hotte bien remplie pour les enfants de la PMI



Pour certains enfants ce fût la 1^{ère} rencontre avec le Père Noël

Comme chaque année, la municipalité a décidé d'offrir de jolis jouets aux enfants fréquentant assidûment le centre de PMI et ayant répondu favorablement à l'invitation.

Le Mercredi 11 Décembre 2019, 47 petits Escaudinois âgés de 3 ans au plus, accompagnés de leurs parents se sont présentés à la salle de la jeunesse pour la remise du cadeau et faire une jolie photo avec le père Noël, pour leur plus grand bonheur...

Une formation pour les assistantes maternelles - RAM - Temps fort avant Noël!



Durant trois samedis les assistantes maternelles d'Escaudain se sont réunies pour apprendre la langue des signes.

Le relais d'assistantes maternelles municipal a confié la mise en œuvre de cette formation « parler avec un mot et un signe » à l'organisme IPERIA en partenariat avec Mathilde Rabel, formatrice. Celle-ci intervient 21 heures pour permettre aux assistantes maternelles d'utiliser la langue des signes au quotidien avec les enfants.

Madame Rabel propose des outils de communication gestuelle afin de mettre en place des comptines signées, les temps forts de la journée puis un rituel sur les émotions...

La mémorisation des signes sous forme de jeux ludiques « apprendre des signes en jouant » sont des outils très précieux que la formatrice nous a enseignés.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Depuis les vacances de Toussaint 2017, l'ALSH Municipal permet d'accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans (3 ans révolus lors de l'inscription) durant les petites vacances scolaires d'hiver, de Printemps et de Toussaint (en plus du mois de juillet). Ce développement a conduit à augmenter

la capacité d'accueil des centres de loisirs. Aussi, la ville peut prendre en charge 160 enfants âgés de 3 à 12 ans. Les taux de fréquentation restent stables, cela s'explique en partie par la qualité et la cohérence des actions de loisirs menées tout au long de l'année.

Le 10 décembre, les assistantes maternelles, parents et enfants, ont pu partager une matinée très conviviale à la salle de la Jeunesse ponctuée de moments de détente et d'amusement.

Les enfants ont profité des animations (jeux libres, lecture) organisées en partenariat avec les animatrices de la médiathèque d'Escaudain.



ALSH des vacances d'hiver 2020 (du Lundi 17 au Vendredi 28 Février 2020 de 13h30 à 17h)

Vous avez la possibilité de choisir la ou les période(s) de votre choix :

P1 : du Lundi 17 au Vendredi 21 Février 2020

P2 : du Lundi 24 au Vendredi 28 Février 2020

La Fête des masques aura lieu le Mercredi 26 Février 2020 de 13h30 à 17h

Comment s'inscrire :

➔ **Lors des Permanences** : du Lundi 27 au Vendredi 31 Janvier 2020 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

➔ **Sur internet** via le « Portail famille » mis en ligne sur le site www.ville-escaudain.fr (paiement en ligne) qui sera ouvert du Lundi 27 Janvier au Mercredi 5 Février 2020 (sous réserve de places disponibles).

➔ Pour les déplacements pensez à utiliser le service du Vélo-Bus.

ALSH des vacances de Printemps 2020 (du Mardi 14 au Vendredi 24 Avril 2020 de 13h30 à 17h)

Vous avez la possibilité de choisir la ou les période(s) de votre choix :

P1 : du Mardi 14 au Vendredi 17 Avril 2020

P2 : du Lundi 20 au Vendredi 24 Avril 2020

Les ateliers Parents / Enfants se dérouleront le Mercredi 22 Avril 2020 de 13h30 à 17h.

Comment s'inscrire :

➔ **Lors des Permanences** : du Lundi 23 au Vendredi 27 Mars 2020 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

➔ **Sur internet** via le « Portail famille » mis en ligne sur le site www.ville-escaudain.fr (paiement en ligne) qui sera ouvert du Lundi 23 Mars au Mercredi 1er Avril 2020 (sous réserve de places disponibles).

➔ Pour tous renseignements contactez le service jeunesse en Mairie (bâtiment modulaire).

benache.o@ville-escaudain.fr - 03.27.44.89.15

Armistice du 11 Novembre 1918



En hommage aux soldats français morts pour la France lors de la première guerre mondiale, les membres du Conseil Municipal, l'association des anciens combattants et les représentants des associations locales se sont rassemblés comme chaque année devant le monument aux morts le 11 Novembre.

Commémoration de la mort de Félicien JOLY



Quelques élèves sont intervenus lors de la cérémonie. C'est avec beaucoup d'émotion qu'à tour de rôle, ils ont lu quelques passages de la dernière lettre que Félicien avait adressée à ses parents juste avant sa mort.

Le 15 Novembre, collégiens, professeurs, élus municipaux, anciens combattants et responsables associatifs s'étaient donné rendez-vous au collège d'Escaudain sous l'invitation de la Principale Madame BARA pour rendre hommage à Félicien JOLY, résistant Escaudinois fusillé par les nazis le 15 Novembre 1941. Un devoir de souvenir indispensable pour les jeunes collégiens.



Dépose de gerbe sur la plaque de Félicien JOLY

Noces d'Or et de Diamant

Le Dimanche 13 octobre 2019, la commune a organisé sa traditionnelle cérémonie des noces d'or. Neuf couples célébraient leurs noces d'Or et de Diamant pour cinquante et soixante années d'union.

Pour les noces d'or :

- Mireille et Bernard Dhenain (22 juillet),
- Roselyne et Jean-Marc Dhinaut (12 avril),
- Danielle et Michel Delevacque (19 avril),
- Monique et Henri Wyremblewski (9 août),
- Yvette et Michel Haze (14 août),
- Thérèse et Alain Perotto (27 septembre),
- Jeannine et Marcel De Grès (20 décembre),
- Marianne et Gérard Wydrzynski (20 décembre).

Pour les noces de diamant :

- Colette et Narcisse Ziatkowski (22 août).

Monsieur le Maire a accueilli et mis à l'honneur les 9 couples présents.

Madame Marcuzzi, 1^{ère} Adjointe, chargée des Fêtes et Cérémonies, a quant à elle fait un résumé reprenant quelques-uns des faits marquants de leur année de mariage.



Photo des récipiendaires

Elle a souligné également l'importance de cette cérémonie dont la solennité touche autant celui qui la préside que les couples honorés et leurs invités.

Elle a souhaité ensuite que l'assistance ait une pensée particulière pour Monsieur Michel Delevacque, qui pour des raisons de santé, n'a pu accompagner son épouse à cette cérémonie.

Ensuite, Monsieur le Maire a proposé aux « Jeunes mariés » de se remémorer leurs jeunes années et a invité chacun des couples à renouveler ses vœux de mariage à la suite desquels époux et épouses ont reçu fleurs et cadeaux.

La présence de l'harmonie et son interprétation de musiques d'époque, ainsi que des jeunes danseuses

classiques de l'école municipale de danse, ont été très appréciées des invités.

Enfin, et après la traditionnelle séance photos, les mariés et leurs familles ont pu partager un agréable moment au cours du vin d'honneur offert par la municipalité.

Soirée des mérites associatifs

Le 29 Novembre, a été organisée la deuxième édition de la soirée des mérites associatifs.

Ce rendez-vous permet de mettre à l'honneur les associations Escaudinoises sur le plan sportif, culturel mais aussi pour valoriser le bénévolat, notamment au sein des quartiers. Au total, pas moins de 52 récompenses ont été remises lors de cette cérémonie très conviviale.

Avant de commencer la remise des récompenses, Monsieur le Maire a rappelé l'importance de la vie associative sur la commune

Beaux résultats sportifs notamment chez les jeunes (ci-dessus les nominés du Club Olympique Municipal Escaudain)

Monsieur le Maire a souhaité également mettre à l'honneur Monsieur Gilbert LOMPRET, poète local, en le décorant de plusieurs médailles (Médaille de la Jeunesse et des sports, Médaille de la Ville, Médailles du Bénévolat).

Centre Communal d'Action Sociale

Repas des aînés



Le dimanche 29 Septembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés qui a accueilli près de 300 convives. Ce repas est un moment privilégié dans la vie Escaudinoise

car il permet de réunir dans une ambiance festive amis, voisins ou connaissances avec pour seul objectif de passer une bonne journée dans la convivialité.

Les doyens de l'assemblée : Madame DE FELICE Marianna et Monsieur SKRZYPCZAK Jean, entourés de Madame Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Conseillère Départementale du Nord, Monsieur Bruno SALIGOT, Maire et Président du CCAS, Annick TRIOUX Vice-Présidente du CCAS et des membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Action «Seniors connectés»



Visite de Monsieur le Maire Bruno SALIGOT et de Madame Annick TRIOUX, Adjointe déléguée au CCAS lors d'une animation

Cette action a consisté à initier des séniors à l'utilisation de la tablette numérique lors de séances collectives d'une durée d'1h30. Celles-ci ont débuté le 4 Septembre dans les locaux de l'espace numérique de proximité de l'école Victor Hugo jusqu'au 6 Novembre, date de la dernière rencontre.

Pour ce faire, un partenariat avait été mis en place avec l'ANGDM (caisse de retraite des Mines), qui avait prêté 10 tablettes. Les ateliers ont été co-animés par Monsieur Philippe LUSSIEZ (animateur des espaces

numériques), un intervenant de l'ANGDM et une personne ressource retraitée.

Les objectifs étaient de : rompre l'isolement de certains séniors, de recréer du lien avec l'entourage éloigné par le biais des réseaux sociaux notamment, de permettre une familiarisation avec l'informatique de plus en plus présent dans les démarches administratives. Tous étaient ravis de se retrouver le mercredi après-midi.

Arbre de Noël du CCAS



Les Guignolos Fantastiques

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est rendu dans les maisons de retraite (DENAIN, DOUCHY LES MINES, LOURCHES, ROEULX, BOUCHAIN, et l'ULS d'Escaudain) afin d'offrir à une quarantaine d'anciens d'Escaudain un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Une délégation s'est rendue également chez les personnes âgées prises en charge par le service d'aide et d'accompagnement à domicile du CCAS afin de leur offrir un présent.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil d'Administration du CCAS d'Escaudain a offert aux familles bénéficiaires du soutien du CCAS, un spectacle de Noël, « les Guignolos Fantastiques », le Mercredi 18 Décembre accompagné d'un goûter et un jouet aux enfants âgés de 0 à 11 ans.

« Ce sont les sourires des personnes âgées et ravies, ainsi que les rires des enfants qui sont nos encouragements ! »

Médiation sociale

Portée par la volonté de poursuivre ses efforts en matière d'amélioration des services rendus à sa population, la Ville d'Escaudain s'est dotée d'un poste de médiateur social. La particularité de celui-ci repose sur le fait que le médiateur est tenu d'assurer une présence quotidienne sur le territoire communal. Les quartiers classés en politique de la ville font l'objet d'une plus grande attention.

Cette présence de proximité représente un facteur déterminant pour l'observation objective de la commune, le recueil des demandes émanant de la population et la diffusion d'informations en direction de la population en matière de ressources existant sur la commune.

Il convient de noter ici que cette initiative répond à un double objectif : d'un côté, humaniser les relations entre la population et les institutions ; de l'autre, faciliter les liens parmi les habitants. De même, elle offre à ces derniers la possibilité de solliciter le médiateur social afin de faire parvenir assez rapidement leurs préoccupations aux acteurs institutionnels.

En sa qualité d'observateur privilégié du territoire, le médiateur social se retrouve ainsi à la bonne échelle pour être à l'écoute du public afin de recueillir ses demandes. La confiance gagnée au fil du temps facilite aujourd'hui les contacts et l'expression de la population.

- ➔ L'aide technique aux associations : il s'agit du soutien apporté aux associations de quartiers en fonction là aussi de leurs besoins. Le médiateur propose également ses services pour la réalisation des actions inter associatives mettant en valeur le tissu associatif local.
- ➔ L'accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire : grâce aux maraudes quotidiennes, il repère et arrive à entrer en contact avec les jeunes décrocheurs avant de tisser des liens de collaboration avec les parents et les organismes travaillant avec les familles. Il participe ainsi à l'accompagnement de ce public, aussi bien pour des actions préventives que curatives.
- ➔ La sécurité et la tranquillité publique : ses interventions s'inscrivent aussi dans le cadre de la pacification de l'atmosphère sociale sur des secteurs en tension. Il est sollicité aussi bien par la municipalité, la population que par des partenaires tels que les bailleurs sociaux pour trouver des réponses aux perturbations apparaissant sur certains quartiers.

Compte tenu de la diversité des domaines dans lesquels il agit, le médiateur est amené à travailler en relation avec plusieurs partenaires, dont les plus courants sont : l'Education nationale, le Département du nord, les services de la Ville d'Escaudain, la CAF du nord, les bailleurs sociaux, les associations locales...

CONTACT :

Monsieur Jamel Dardari

Local Condorcet (à côté de l'église) **Téléphone :**

4, Place Condorcet

Bureau : 03 27 33 80 96

59124 ESCAUDAIN

Portable : 06 08 48 17 51

Spectacle de Noël



Le jardin public était illuminé aux couleurs chatoyantes de Noël

Le soir du Vendredi 6 Décembre, dans le cadre des festivités de Noël, des animations ont eu lieu dans l'enceinte du jardin public. Le public n'a pas hésité à braver la pluie et le vent glaçant pour se rendre à ce rendez-vous incontournable et très convivial où petits et grands trouvent leur bonheur.

Au programme :

- ➔ Une course des petits pères Noël a été organisée par le Club Olympique Municipal d'Escaudain (les enfants ont encore été nombreux à y participer cette année).
- ➔ Ensuite quelques animations projetées par des lasers multicolores ont mis en appétit les spectateurs qui attendaient avec impatience sous la neige artificielle le conte musical pyromélodique intitulé « Rudolph le renne au nez rouge ».
- ➔ Une fois que l'histoire fût terminée, le Père Noël est apparu dans un embrasement sous l'acclamation des enfants.



Chacun pouvait se réchauffer, se restaurer ou acheter quelques spécialités de Noël aux stands et chalets tenus par les associations locales (décorations de Noël, chocolat chaud, crêpes, gaufres, saucisses, vin chaud, bière de Noël, ... étaient proposés



Un final pyrotechnique a marqué l'arrivée du Père Noël très attendu par les enfants



Le conte de Noël était illustré par des dessins en laser 3D projetés sur le mur de l'église



Le Père Noël a salué tous les enfants et leur a distribué des chocolats avec la participation de Monsieur le Maire et de nombreux élus de la municipalité

Un conte de Noël pour les maternelles



La lumière s'éteint, quelques notes de musique et la magie de Noël s'installe...

Comme il est de coutume, avant les vacances de Noël, un spectacle culturel a été offert aux élèves des classes maternelles.

Le 3 décembre à la salle de la Jeunesse, le conte présenté aux enfants s'intitulait cette année « *Le Noël enchanté du Yétou* » : A la suite d'une erreur de courrier, Axel et Tom doivent se rendre chez le Père Noël. Dans l'atelier du Père Noël une maladresse de l'animateur provoque la disparition de tous les cadeaux ! Quel rôle va donc jouer Cyprien le lutin ? Qui est le mystérieux Yétou ? Au total, 452 enfants ont profité de ce spectacle audiovisuel et interactif et ont reçu un CD en cadeau avec les musiques du conte.

Tout comme Axel, Tom et Cyprien, l'animateur et les enfants du public ont été les acteurs d'une incroyable aventure pleine de surprises et de rebondissements

Vie dans les Quartiers

Bal country et repas des aînés pour la cité Nervo



Les amateurs de danse ont eu le choix en ce mois de novembre ! Le dimanche 3 : bal country organisé en partenariat avec le basket féminin et orchestré par le groupe « Les Country Wind », et le Mercredi 13 : fête des aînés animée par Salvatore et ses Wysards.

Beaucoup d'ambiance durant ces deux manifestations et surtout beaucoup de plaisir partagé. Et toujours la même question à l'issue de la soirée : quelles sont les dates des 2 bals en 2020 ?



La piste de danse est toujours occupée lors de ces deux fêtes

Environnement, Hygiène & Sécurité

Canicule, comment s'y préparer ?

Le plan canicule



Demande d'inscription 2020

(faire parvenir ce coupon au CCAS 16 rue Paul Bert 59124 Escaudain)

Je soussigné(e),
souhaite être contacté(e) par le C.C.A.S. de la ville d'Escaudain
afin de demander mon inscription sur le « registre Canicule ».

N° de Téléphone :

Adresse :

Informations au 03.27.44.88.97

La Municipalité est particulièrement attentive aux risques encourus par les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les enfants lors de fortes chaleurs. Avec le C.C.A.S., elle a engagé un dispositif de prévention canicule.

Celui-ci consiste, entre autres, à proposer aux personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou de santé fragile, de s'inscrire auprès du CCAS afin d'être appelées quotidiennement, en cas de déclenchement d'alerte de niveau 3 (niveau orange) du plan canicule national.

Ce plan comporte quatre niveaux d'alerte :

Niveau 1 : ce niveau de veille saisonnière est déclenché automatiquement du 1er juin au 31 août de chaque année ;

Niveau 2 : ce niveau de veille renforcée correspond au passage en vigilance « jaune ». La municipalité renforce les mesures de communication et procède à toute l'organisation en vue d'un éventuel passage en niveau 3 ;

Niveau 3 : passage en vigilance « orange ». Ce niveau est déclenché par les préfets des départements concernés, sur recommandation du ministère. Le CCAS met alors en œuvre les actions de prévention ;

Niveau 4 : passage en vigilance « rouge ». C'est le niveau de mobilisation maximale, déclenché sur instruction du Premier ministre.

Si une personne ne répond pas au téléphone alors qu'elle est censée être chez elle, une visite à domicile pourra être effectuée et la personne référente sera prévenue, si besoin.

Par ailleurs, le CCAS reste à la disposition des personnes qui souhaitent être aidées ou conseillées. Enfin, un dépliant est disponible au CCAS et en mairie. Celui-ci recense les principaux signaux d'alerte et délivre des conseils à suivre en cas de fortes chaleurs.

Aussi, pendant l'été, le ministère de la Santé donne des conseils pour se protéger de la chaleur et informe en temps réel sur l'état du niveau d'alerte, notamment par le biais de son numéro vert Canicule : 0 800 06 66 66 (appel gratuit).



Mise en sécurité de la ruelle du 8 Mai 1945

Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, l'accès à la ruelle du 8 mai 1945 reliant la rue Félicien Joly à la rue du 8 mai 1945 a été interrompu entre le 20 Novembre et le 13 Décembre dernier. En cause, le danger potentiel représenté par un mur d'habitation jouxtant cette ruelle, pour lequel une procédure de péril imminent a été engagée par la Municipalité. Ainsi, le risque d'effondrement a pu être rapidement écarté par la déconstruction du porche d'habitation. La circulation piétonne a été rétablie dès le 14 Décembre matin, à la satisfaction des nombreuses familles utilisant cette voie d'accès vers les écoles du centre-ville.



La ruelle était à nouveau praticable dès le 14 Décembre



INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2019

...mon parcours d'assuré...

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2020. Cette année encore, la grippe va faire très mal, vaccinez-vous !

Il n'y a pas de petite grippe, surtout pour les personnes fragiles. Les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes d'une maladie chronique et les femmes enceintes font partie des populations vulnérables face au virus de la grippe. La grippe n'est pas une maladie anodine, elle peut être source de complications graves et conduire à des hospitalisations.

Les 5 bonnes raisons de vous faire vacciner :

- 1 la grippe peut être dangereuse, elle peut entraîner des complications graves.
- 2 le vaccin est le moyen le plus efficace de vous protéger. En étant vacciné(e) vous réduisez le risque d'avoir la grippe.
- 3 le vaccin diminue la sévérité de la grippe, il limite les risques de complication.
- 4 le vaccin est sans danger, il ne peut pas donner la grippe.
- 5 le vaccin vous protège, vous...et votre entourage. Il réduit le risque de transmission du virus à vos proches.



L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % le vaccin pour les personnes les plus à risque. Le circuit de vaccination est simple : toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination peuvent retirer directement leur vaccin en pharmacie sur simple présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix : médecin, sage-femme, infirmier, pharmacien volontaire.



La vaccination, qui doit être renouvelée tous les ans car les virus qui circulent évoluent, reste la première protection contre la grippe. Protection à laquelle il faut associer des gestes barrières pour limiter la transmission de la maladie.

CPAM DU HAINAUT - 63 rue du Rempart - BP 60499 - 59321 Valenciennes cedex
36 46 (Service 0,06 €/min + prix appel) - www.ameli.fr

Victime ou témoin, que faire ?



Qu'est-ce que l'insécurité ? : C'est le sentiment de vivre dans un environnement physique ou social favorisant les atteintes aux personnes et aux biens.

Comment, en tant que citoyen, lutter contre ce phénomène ? Signaler une incivilité, apporter un témoignage est toujours possible et peut s'avérer très utile.

Signaler une incivilité : Si vous souhaitez dénoncer sans porter plainte certains faits dont vous avez été victime ou témoin (si vous n'êtes pas sûr que les faits en question constituent une infraction), vous pouvez déposer **une main courante** au bureau de Police Nationale d'Escaudain situé sur la place Léon Gambetta.

Contrairement à une plainte, la main courante ne vise pas à lancer des poursuites à l'encontre de l'auteur des faits. Il ne sera d'ailleurs pas forcément convoqué, ni prévenu du dépôt de la main courante.

La main courante permet surtout de faire noter par les forces de l'ordre la nature et la date des faits signalés, en vue d'une procédure judiciaire ultérieure.

Toutefois, une main courante ne suffit pas comme preuve et vous aurez besoin de la

compléter par d'autres éléments (témoignages, constat d'huissier...).

Aucune enquête ne sera déclenchée sur la base de la main courante. Mais si les policiers estiment que les faits signalés constituent une infraction, ils doivent prévenir le procureur de la République, afin qu'il décide de déclencher ou non des poursuites.

Par ailleurs, **le dépôt de plainte** est l'acte par lequel la victime d'une infraction signale les faits à la justice. Le premier objectif est la sanction pénale de l'auteur de l'infraction, mais la victime peut aussi demander au juge pénal la réparation du préjudice que l'infraction lui a causé. On peut déposer contre une personne nommément désignée ou contre X. Le dépôt de plainte peut se faire dans un commissariat de police comme celui de notre ville, une brigade de gendarmerie ou directement auprès du procureur de la République.

Apporter un témoignage : Le formulaire Cerfa d'attestation de témoin est destiné à être produit en justice. Il permet de témoigner de faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez pu personnellement constater.

Aussi, toute infraction en train de se commettre doit immédiatement être signalée au 17 Police-Secours (Une infraction, c'est un acte qui nuit à la tranquillité collective et/ou une atteinte aux biens et/ou une atteinte aux personnes).

Sécurité à la sortie des écoles... encore et toujours !



Lors des derniers conseils d'école, la sécurité des enfants à la sortie et pendant leur traversée des chaussées avait été évoquée. Monsieur le Maire a souhaité que la Commission Municipale y réfléchisse afin qu'une solution puisse durablement être mise en œuvre.

Rapidement le dossier est apparu plus complexe dans toutes ses composantes tant juridiques qu'humaines.

- 1) *Quelle définition administrative pour quel statut ? En effet il ne s'agissait pas d'envoyer sur la rue y effectuer une mission de régulation de la circulation des personnes n'ayant pas un statut administratif clairement défini leur permettant d'agir.*
- 2) *Quelle couverture juridique pour les personnels à qui cette mission serait confiée ? Les problèmes étaient multiples : comment les prémunir d'une mise en cause en cas d'incident soit avec un usager de la route, soit plus grave avec un enfant ou encore en cas d'agression ?*
- 3) *Quels personnels pour cette mission très ponctuelle avec une garantie absolue de pérennité dans son exécution pendant l'année scolaire ?*
- 4) *Combien de personnes, combien de fois dans la journée pour quelle durée journalière et annuelle ?*

- 5) *Même si tout le monde sera d'accord pour dire que la vie d'un enfant n'a pas de prix, il nous faut gérer cette donnée financière essentielle pour éviter qu'elle ne grève le budget municipal par une dépense très conséquente et veiller à ce que cette dépense corresponde bien à l'usage nécessaire, tant dans la durée que dans la qualité des personnes.*

Comme on le voit, le problème n'est pas simple et nous avons envisagé différentes solutions :

- 1) *Le recours à des personnels en fonction actuellement à la mairie, cette solution a dû être rapidement écartée car elle emportait comme conséquence une charge trop lourde en personnels entraînant de facto une totale désorganisation des services rendant ingérable l'exécution de leurs missions habituelles. Aussi, le recrutement de personnel en vacance, formé et encadré semble la piste la plus pertinente.*
- 2) *Même s'il ne s'agit pas ici de mettre en doute la disponibilité des bénévoles associatifs mais nous ne disposons d'aucune certitude quant à la pérennité de l'exercice de cette mission en ayant recours aux bénévoles fussent-ils membres d'associations de parents d'élèves.*

En conclusion : Le prochain Conseil Municipal élu devra mettre en place, en toute sérénité, le meilleur dispositif possible pour la rentrée prochaine.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Dans le but d'améliorer les conditions de vie de leurs populations respectives, cinq villes du Denais, en l'occurrence Abscon, Douchy-les-Mines, Escaudain, Louches et Haveluy ont décidé de mutualiser

leurs moyens et savoir-faire afin d'agir ensemble pour répondre aux préoccupations de leurs administrés en matière de tranquillité publique.

Soutenues par l'Etat et par d'autres partenaires, ces villes ont instauré depuis 2013 le CISPD dont la principale mission consiste à réunir autour de la table toutes les compétences et bonnes volontés en vue d'apporter des réponses aux problèmes de sécurité auxquels les habitants pourraient être confrontés.

La particularité de cet outil de lutte contre l'insécurité est d'agir au plus près du terrain. Grâce au partenariat avec les services de l'Etat, les bailleurs sociaux et les relais locaux, le CISPD permet d'observer objectivement et quotidiennement notre territoire et d'y

maintenir une veille active afin de repérer rapidement les faits de nature à perturber la tranquillité de la population.

Se voulant réactif, ce dispositif se réunit une fois par mois sous forme de cellules de veille afin d'analyser les faits identifiés avant de construire les réponses adaptées. Si une grande vigilance est observée sur l'ensemble du territoire, certains secteurs font l'objet d'une attention toute particulière.

Le CISPD intervient dans différents domaines. Pour les faits ne relevant pas de son champ de compétence, il s'appuie sur son large réseau pour identifier le partenaire à même d'apporter les réponses adaptées. Ses interventions portent majoritairement sur les nuisances générées par des attroupements de jeunes, les conflits interpersonnels, les troubles de voisinage, les incivilités, l'accompagnement des jeunes en errance en lien avec différentes structures d'aide à l'enfance, les aides aux victimes, l'accompagnement pour dépôt de plaintes, les problèmes liés à la consommation de

stupéfiants aux trafics de drogues et pour tout autre délit de droit commun...

Au terme de six années de collaboration avec divers partenaires, dont le Tribunal de Grande Instance de Valenciennes, la Déléguée du Préfet, la Police nationale, les services municipaux, les bailleurs sociaux, ainsi que les habitants, les résultats obtenus sont unanimement salués. Nous assistons à une amélioration du climat social sur les quartiers prioritaires. Même si tous les problèmes ne sont pas totalement réglés, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des partenaires impliqués dans cet ambitieux projet souligne la qualité du travail accompli collectivement et ses résultats globalement encourageants.

Cependant, notre mobilisation autour de cette question de la sécurité ou du sentiment d'insécurité reste entière. Nous sollicitons toutes les ressources et demeurons en veille pour préserver les acquis, tout en veillant à la consolidation du partenariat qui représente le facteur incontournable de lutte contre l'insécurité.

Élections 2020



Les élections Municipales se dérouleront le Dimanche 15 Mars 2020 (et le Dimanche 22 Mars 2020 en cas de deuxième tour).

Le scrutin sera ouvert dès 8 heures et clos à 18 heures.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer à ce scrutin, les demandes d'inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au **vendredi 7 février 2020.**

Vous munir de votre carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES COMPLEMENTAIRES

Les ressortissants des 28 autres pays de l'Union Européenne ont la possibilité de se faire inscrire sur les :

LISTES COMPLEMENTAIRES pour les élections municipales

Les personnes déjà inscrites sont invitées à passer en mairie pour vérifier que leur inscription est bien enregistrée.

Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au **vendredi 7 février 2020.**

Vous munir de votre carte d'identité, passeport ou d'un titre de séjour en cours de validité et d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois.

Transports

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer et désirant bénéficier d'un transport pour se rendre à leur bureau de vote sont priées de s'inscrire en mairie, service des élections (03 27 44 88 92).

INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

décembre 2019

...mon parcours d'assuré...

A partir du 2 décembre, la Cpm du Hainaut met en place le dispositif Mes Remboursements simplifiés qui vous permet d'être remboursé des frais d'utilisation de votre véhicule personnel ou des transports en commun.

Vous vous êtes rendu(e) chez un spécialiste, vous avez été hospitalisé(e)... A cette occasion, vous avez utilisé votre véhicule personnel ou les transports en commun.

Avec la **prescription médicale** de transport établie par votre médecin, vous pouvez demander, directement en ligne, le remboursement de vos frais de transports.

Mes Remboursements Simplifiés est une plateforme 100% dématérialisée qui vous permet de faire en ligne votre demande de remboursement. Elle vise à simplifier et accélérer la demande de remboursement des frais de transport grâce à la dématérialisation des échanges.

Sur le site internet <https://mrs.beta.gouv.fr>, déclarez vos frais de transport médicaux en 3 clics via votre smartphone, tablette ou ordinateur :

1 Renseignez votre trajet : saisissez les informations nécessaires : nombre de kilomètres, frais de péage, frais de stationnement.

2 Joignez vos justificatifs : photographiez ou scannez votre prescription médicale de transport et vos justificatifs (tickets de parking, de bus, de péage...).

3 Validez votre demande en ligne : vérifiez vos informations et envoyez votre demande de remboursement. Vous recevrez une confirmation de traitement.

Les avantages :

- 1 Simple, les démarches se font en ligne de façon sécurisée.
- 2 Rapide, le remboursement est effectué en moins d'une semaine.
- 3 Économique, vous n'avez pas de franchise médicale.



CPAM DU HAINAUT - 63 rue du Rempart - BP 60499 - 59321 Valenciennes cedex 36 46 (Service 0,06 €/min + prix appel) - www.ameli.fr

L'accès au très haut débit : les démarches à entreprendre



CAP FIBRE
TRÈS HAUT DÉBIT 50 & 62

Le réseau public en fibre optique est désormais en grande partie déployé sur la commune. Il permet ainsi aux citoyens d'accéder au très haut débit. Ces derniers peuvent prendre connaissance des fournisseurs à internet disponibles en consultant le site www.capfibre.fr

Pour les nouvelles parcelles en viabilisation, il convient désormais de prendre les bonnes dispositions pour s'interconnecter aux infrastructures du réseau fibre.

CAP FIBRE a mis en place un numéro vert 0 800 159 162 afin d'accompagner les citoyens dans leur démarche. Après prise de contact, un courrier leur sera adressé précisant les modalités à mettre en œuvre afin d'interconnecter leur parcelle aux infrastructures du réseau fibre.

Erratum « Pass Senior »



INFORMATION TRANSVILLES

(erratum Journal municipal précédent)

Pass Senior (destiné aux personnes de 65 ans et sous condition de ressources) : Abonnement annuel.

Le titre est délivré par Transvilles muni de la pièce d'identité, avis d'imposition et attestation du CCAS.

Le Pass Senior permet la gratuité du transport uniquement pour les personnes bénéficiant de l'aide solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Accueils de jour

Point d'eau

Centre Hospitalier - 59220 Denain - 03 27 24 38 55

(à côté des urgences dans l'enceinte de l'hôpital)

L'accueil des personnes, effectué par des bénévoles uniquement se fait autour d'un café. Ce lieu propose une écoute, un accès aux soins par la proximité de l'hôpital, une aide à l'ouverture des droits, la possibilité de se doucher, de se raser, de laver ses vêtements ainsi qu'un vestiaire. Une permanence de la CRAM a lieu régulièrement et des activités sont proposées.



Ouvert le matin du lundi au vendredi

Hébergement

SIAO59 secteur sud – antenne du Hainaut

L'action de la SIAO59 secteur sud antenne de Valenciennes s'étend sur tout le territoire valenciennois.

La SIAO59 secteur Sud est joignable 7j/7 et 24h/24.

Possibilité de rencontre sur rendez-vous.

Pour les orientations en foyer d'urgence, pré admission, rendez-vous Equipe mobile, informations diverses...

Composez le 115 (numéro gratuit)



Changement de coordonnées de l'association « Union des Commerçants et Artisans Escaudinois » :

Présidente : Armelle ROUSSEAU

Adresse : AJUSTE Assurance - 14 rue des Entrepreneurs 59124 ESCAUDAIN

Téléphone : 07.69.92.33.66

Mail : unionducommerce05@gmail.com

Espaces Numériques de Proximité



Horaires d'ouverture

Du 1er Janvier au 30 Avril 2020 (les mercredis de 14h à 17h)

➔ en semaine PAIRE à l'école Marcel Cachin

➔ en semaine IMPAIRE à l'école Paul Schneider

Manifestations & Évènements à venir

Programmation de Janvier à Mai 2020

JANVIER

- ➔ Du 18 Janvier au 2 Février : Exposition « L'habit ne fait plus le moine » salle du 3^{ème} Age
- ➔ Du 18 Janvier au 15 Février : Exposition « L'habit ne fait plus le moine » Médiathèque d'Escaudain

FÉVRIER

- ➔ Samedi 8 : Soirée dansante organisée par l'association Bimbo salle de la Jeunesse
- ➔ Dimanche 9 : 16^{ème} Cross « Jean-Claude TRAMBLAY » organisé par le C.O.M.E. Stade municipal
- ➔ Dimanche 9 : Thé dansant organisé par l'association Mieux Vivre salle Salengro
- ➔ Mercredi 12 : Fête de l'imaginaire Médiathèque
- ➔ Jeudi 20 : Don du sang salle du 3^{ème} Age
- ➔ Samedi 22 : Loto organisé par les parents d'élèves de l'école Maternelle Cachin Salle de la Jeunesse

MARS

- ➔ Dimanche 15 : Elections municipales 1er Tour
- ➔ Jeudi 19 : Grand Prix de Denain PHV rues Desmoulins, Hugo, Place Gambetta, Joly, Zola, Guesde
- ➔ Samedi 21 : Spectacle « Enquête en Médiathèque » Médiathèque
- ➔ Dimanche 22 : Elections municipales 2ème Tour
- ➔ Le 28 ou 29 : Mise en place du Conseil Municipal Salle de la Jeunesse
- ➔ Du 28 Mars au 18 Avril : Exposition « Qui a refroidi Lemaure » Médiathèque

AVRIL

- ➔ Du 1^{er} au 5 : Portes ouvertes à l'école municipale de musique Centre Culturel
- ➔ Vendredi 3 : Projection « Petits meurtres d'Agatha Christie » Médiathèque
- ➔ Dimanche 5 : Concert de Printemps de l'Harmonie d'Escaudain Salle de la Jeunesse
- ➔ Dimanche 5 : Parcours du Cœur organisé par le C.O.M.E. et Atout Forme Départ du Stade
- ➔ Du 10 au 13 : Tournoi international de basket féminin Salle Allende
- ➔ Samedi 11 : Chasse aux œufs organisée par Nord Escaudain Quartier Nord Escaudain
- ➔ Lundi 13 : Tournoi de football « Challenge CAPH » Catégorie U14 Stade
- ➔ Mercredi 15 : 11^{ème} Meeting d'athlétisme « Jean Rodrigues » Stade
- ➔ Dimanche 19 : Loto organisé par l'U.S.E.F. Salle de la Jeunesse
- ➔ Jeudi 23 : Don du sang salle de la Jeunesse
- ➔ Dimanche 26 : Jour du souvenir des Déportés Monuments aux morts

MAI

- ➔ Vendredi 1er : Fête du travail, remise des médailles, défilé Salle de la Jeunesse
- ➔ Vendredi 1er : Tournoi de football « Jacques Calimet » Catégorie U18/U9 Stade
- ➔ Dimanche 3 : Brocante organisée par le Football Stade municipal
- ➔ Vendredi 8 : Tournoi de football « Bernard Dhenain » Catégorie U11/U13 Stade
- ➔ Vendredi 8 : Commémoration de la Victoire de 1945, défilé Monuments aux morts
- ➔ Vendredi 8 : Tir du Roy des archers Stand de tir
- ➔ Vendredi 8 : Tournoi de basket catégorie benjamines Salle Allende
- ➔ Du 8 Mai au 7 Juin : Tournoi Open de Tennis « François Coudert » Stade
- ➔ Le 9 et 10 : Journées contre l'esclavage Monument aux morts
- ➔ Dimanche 10 : Brocante organisée par les parents d'élèves de l'école Maternelle Cachin Rue Edouard Vaillant
- ➔ Samedi 16 : Brocante organisée par les parents d'élèves de l'école Schneider Ecole
- ➔ Dimanche 17 : Brocante organisée par les parents d'élèves de l'école Élémentaire Cachin Rue Degeyter
- ➔ Dimanche 17 : Brocante organisée par Nord Escaudain Placette rue Edouard Vaillant
- ➔ Samedi 23 : Tournoi de basket catégorie poussines Salle Allende
- ➔ Mercredi 27 : Journée nationale de la Résistance Monument aux morts
- ➔ Du 29 Mai au 1er Juin : 40^{ème} Tournoi International de Football « Fabrice Djogo » catégorie U15 Stade
- ➔ Samedi 30 : Fête du Jeu Médiathèque

Groupe « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains :

**Chères Escaudinoises,
chers Escaudinois,**

La proximité des élections municipales nous oblige à limiter dans le bulletin municipal le contenu de notre intervention, celle du groupe des élus de la majorité municipale.

Les temps continuent d'être difficiles pour bon nombre de familles. Pourtant la France se porte bien : jamais les grands groupes cotés en bourse n'ont été aussi riches, le nombre de milliardaires ne cesse d'augmenter...

Le gouvernement et le MEDEF ne proposent pas des réformes de progrès mais des réformes de régression ; pour preuve celle sur les retraites, rabotant pour tous les montants des futures pensions pourtant cotisées et méritées.

Aussi, notre groupe vous souhaite des vœux de lutte et d'action, des vœux de justice sociale et de solidarité.

Une bonne et heureuse année pour toutes et tous !

Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT-MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Pascal PUPILLI.

Groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir » :

Chers (es) Escaudinois (es)

Nous tenions à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Vœux de bonne santé pour vous et vos proches, alors même que l'hôpital connaît de fortes tensions et turbulences, nous apportons notre soutien dans la lutte engagée par les personnels hospitaliers. La commune a fait le choix d'investir près d'un million d'euros dans la construction d'une maison de santé, j'espère que les Escaudinois en connaîtront les retombées à l'heure où il est de plus en plus difficile de trouver un médecin...

Vœux de bonheur et de joie pour vous et vos proches, en espérant que le chômage qui a nettement diminué ces dernières années continue de baisser et que les luttes engagées pour défendre différentes causes (retraite, pouvoir d'achat...) puissent aboutir ou, au moins, amener des progrès. Nous avons presque tout pour être heureux. Tant de malheurs ont touché nos compatriotes ces derniers temps : tempêtes, attentats, accidents etc...

Enfin l'année 2020 sera aussi l'occasion pour vous de remplir votre devoir d'électeur et de choisir une nouvelle équipe pour diriger la commune jusqu'en 2026. Toujours beaucoup de candidats que seul votre vote pourra permettre de départager.

Beaucoup d'entre nous se souviennent de 2014... 50 % des électeurs n'étaient pas passés aux urnes cette année-là. Ne laissez pas les autres choisir à votre place ! Faites votre propre choix sans trop verser, je le souhaite, dans les réseaux sociaux. Ils permettent trop souvent toutes les dérives...

Espérons pour cette nouvelle année que le dialogue, le vivre ensemble sereinement seront au rendez-vous.

Bonne année à tous.

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.